

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	5
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS .....	11
INTRODUCTION .....	15
<b>PREMIÈRE PARTIE. DÉFINITION DE LA NOTION D'INJONCTION...</b>	<b>49</b>
<b>TITRE I. L'INJONCTION, ACTE CORRECTIF .....</b>	<b>53</b>
CHAPITRE I. L'INJONCTION VISE À MODIFIER UN COMPORTEMENT .....	59
<b><i>Section I. La distinction des actes correctifs et des actes permissifs .....</i></b>	<b>60</b>
I. La notion d'acte permissif .....	61
A. Une notion fonctionnelle .....	61
B. La fonction de l'acte permissif .....	62
II. Définition de la notion d'acte correctif .....	64
A. Une notion fonctionnelle .....	64
B. La fonction de l'acte correctif .....	65
<b><i>Section II. La distinction des actes correctifs et des actes répressifs .....</i></b>	<b>67</b>
I. La sanction, acte répressif .....	69
A. Nécessité d'une définition étroite de la sanction .....	70
B. Définition de la sanction par un critère finaliste .....	72
1. L'adoption du critère finaliste par la jurisprudence et par la doctrine .....	72
2. Le critère finaliste, un critère déterminant .....	74
a. Les limites du critère finaliste .....	74
b. L'absence de remise en cause du critère finaliste .....	79
II. Délimitation des mesures répressives et des mesures correctives .....	83
A. Le contenu du critère finaliste : un critère qui se dédouble .....	83
1. L'exigence d'un comportement répréhensible .....	84
2. La manifestation d'une volonté punitive ou non punitive .....	87
a. La prise en compte du contenu de l'acte .....	88
b. La prise en compte de la durée des effets de l'acte .....	90
c. La prise en compte des motifs de l'acte .....	91
B. La mise en œuvre des indices pour distinguer les mesures correctives et les mesures répressives .....	93
1. La combinaison des indices .....	93
a. L'analyse des motifs de l'acte : indice déterminant de la volonté de l'auteur de l'acte .....	93

b. La détermination par le juge des motifs de l'acte . . . . .	94
2. Synthèse de la jurisprudence . . . . .	94
a. La détermination des motifs de l'acte à partir d'un critère objectif : son fondement textuel . . . . .	95
b. La détermination des motifs de l'acte à partir d'un critère subjectif : la recherche de la volonté de son auteur . . . . .	99
<b>Conclusion de la Section II . . . . .</b>	<b>102</b>
<b>Section III. La distinction des actes correctifs et des mesures de réparation . . . . .</b>	<b>103</b>
I. Le but de la réparation : la compensation d'un préjudice . . . . .	105
A. Définition de la notion de réparation . . . . .	106
1. Le préjudice, condition particulière de la responsabilité civile des personnes publiques et privées . . . . .	107
2. Le préjudice, « <i>fondement suffisant de la réparation</i> » . . . . .	112
a. Les origines de la responsabilité publique et de la responsabilité privée . . . . .	113
b. Les transformations de la responsabilité . . . . .	116
B. La remise en cause de la définition extensive de la réparation en nature . . . . .	119
1. Une définition extensive de la réparation en nature contraire à la notion de réparation . . . . .	119
2. Une définition extensive de la réparation en nature contraire à la distinction entre la réparation et l'exécution . . . . .	123
a. La distinction entre la réparation et l'exécution . . . . .	123
b. Les conséquences de cette distinction sur la définition de la réparation en nature . . . . .	129
II. La distinction des actes correctifs et des mesures de réparation en nature . . . . .	132
A. La distinction entre le préjudice, le trouble et l'illicite . . . . .	132
1. La distinction de l'illicite et du préjudice . . . . .	132
2. La distinction du trouble et du préjudice . . . . .	133
B. L'application de cette distinction pour identifier les mesures correctives . . . . .	135
1. Des situations distinctes appelant des sanctions distinctes . . . . .	135
2. Illustrations . . . . .	139
<b>Conclusion de la Section III . . . . .</b>	<b>150</b>
<b>Conclusion du Chapitre premier . . . . .</b>	<b>151</b>
CHAPITRE II. L'INJONCTION IMPOSE UNE OBLIGATION . . . . .	153
<b>Section I. Les caractères généraux de l'injonction . . . . .</b>	<b>154</b>
I. L'injonction, acte impératif . . . . .	154
A. La définition de la notion de commandement . . . . .	155
1. La notion de commandement : une notion duale . . . . .	155

2. Les différents types de commandements au sens strict . . . . .	157
B. Les conséquences de la notion de commandement sur la notion d'injonction . . . . .	160
1. L'injonction, un ordre juridique . . . . .	160
a. L'injonction est un ordre . . . . .	160
b. L'injonction est un commandement juridique . . . . .	164
2. La distinction de l'injonction et des mesures non impératives . . . . .	166
a. La distinction de l'injonction et des mesures incitatives . . . . .	166
b. La distinction de l'injonction et des mises en demeure . . . . .	172
i. Les mises en demeure non impératives : des mises en garde . . . . .	173
ii. Les mises en demeure réitérant une obligation préexistante . . . . .	174
<b>Conclusion . . . . .</b>	<b>188</b>
II. L'injonction, acte comminatoire . . . . .	189
A. La difficulté d'établir le caractère comminatoire de l'injonction . . . . .	189
1. La nécessité de dissocier l'injonction de sa sanction . . . . .	189
2. L'autonomie de l'injonction à l'égard de la sanction <i>stricto sensu</i> . . . . .	193
B. L'identification du caractère comminatoire de l'injonction . . . . .	195
1. L'origine du caractère comminatoire de l'injonction : la nature des liens entre l'injonction et la sanction de la méconnaissance de la règle de droit . . . . .	195
2. Les « sanctions » de l'injonction . . . . .	203
<b>Conclusion de la Section I . . . . .</b>	<b>207</b>
<b>Section II. Les effets de l'injonction . . . . .</b>	<b>208</b>
I. La recherche de l'adhésion du destinataire de l'injonction . . . . .	208
A. Le lien entre l'injonction et la concertation . . . . .	208
B. La distinction de l'injonction et de la substitution . . . . .	213
1. La remise en cause de l'assimilation du pouvoir d'injonction au pouvoir de substitution . . . . .	213
a. Les origines de la confusion entre l'injonction et la substitution . . . . .	213
b. Les critères de distinction . . . . .	214
i. L'effet de la mesure sur son destinataire . . . . .	214
ii. L'objet de la mesure . . . . .	215
2. Les conséquences de la distinction entre l'injonction et la substitution . . . . .	217
a. La distinction de l'injonction et du sursis à l'exécution . . . . .	217
b. La distinction de l'injonction et de l'exécution forcée . . . . .	221
II. Un acte de contrainte . . . . .	224
A. La définition de la contrainte . . . . .	224
1. Le fondement de la contrainte : l'autorité . . . . .	224
2. L'application à l'injonction . . . . .	228

B. Les conséquences de la notion d'acte de contrainte sur l'identification de l'injonction . . . . .	230
<b>Conclusion de la Section II . . . . .</b>	<b>235</b>
<b>Conclusion du Chapitre II . . . . .</b>	<b>236</b>
<b>Conclusion du Titre I . . . . .</b>	<b>238</b>
<b>TITRE II. L'INJONCTION, ACTE DE CONCRÉTISATION DU DROIT</b>	<b>241</b>
CHAPITRE I. L'INJONCTION, MESURE D'EXÉCUTION DU DROIT . . . . .	245
<b>Section I. La distinction de la norme et de l'injonction . . . . .</b>	<b>246</b>
I. Distinction par leur mode de formation . . . . .	247
A. La norme, mesure initiale . . . . .	248
1. Définition fonctionnelle de la norme . . . . .	248
a. Rejet de la vision commune de la norme fondée sur une définition formelle du droit . . . . .	249
b. Pour une approche fonctionnelle de la norme . . . . .	253
i. L'approche fonctionnelle de la norme . . . . .	254
ii. Implication de l'approche fonctionnelle de la norme : d'une logique verticale fondée sur une conception hiérarchique du droit à une logique horizontale . . . . .	259
2. Illustrations pratiques de la définition de la norme comme une mesure initiale . . . . .	263
B. L'injonction, acte intermédiaire . . . . .	280
1. La nécessité d'une norme initiale : l'injonction est un acte subséquent . . . . .	281
2. L'exigence d'un manquement au droit . . . . .	297
a. Une condition souvent exigée par les textes . . . . .	297
b. Une condition inhérente à la notion d'injonction : le cas des « injonctions préventives » . . . . .	299
<b>Conclusion . . . . .</b>	<b>308</b>
II. Distinction par leur mode d'accomplissement . . . . .	308
A. La notion de contrôle . . . . .	309
1. La notion de contrôle au sens large . . . . .	309
2. La notion de contrôle au sens strict . . . . .	310
B. L'injonction, mesure de contrôle . . . . .	314
<b>Conclusion de la Section I . . . . .</b>	<b>322</b>
<b>Section II. Les liens entre l'injonction et la norme initiale . . . . .</b>	<b>324</b>
I. L'injonction, mesure prise « par application » d'une règle de droit, pour son exécution . . . . .	324
A. L'injonction, mesure d'application particulière . . . . .	324
1. La catégorie des mesures d'application . . . . .	324

2. L'injonction, mesure prise « par application » d'une règle de droit ..	329
B. L'injonction, mesure d'exécution spécifique .....	331
1. La notion d'exécution .....	331
a. Distinction de l'exécution et de la répression .....	331
b. Distinction de l'exécution et de l'exécution forcée .....	334
2. L'injonction, mesure d'exécution spécifique .....	336
<b>Conclusion.</b> .....	<b>345</b>
II. Les conséquences de cette qualification sur le contenu de l'injonction .....	346
A. Un acte innovatoire .....	346
1. L'injonction n'est pas un acte confirmatif .....	347
2. Le contenu innovatoire de l'injonction .....	350
B. Un contenu variable .....	355
<b>Conclusion du Chapitre I.</b> .....	<b>357</b>
CHAPITRE II. L'INJONCTION, GARANTIE DE L'EFFECTIVITÉ DU DROIT .....	359
<b>Section I. L'effectivité, condition du recours à l'injonction</b> .....	<b>359</b>
I. La recherche de l'effectivité par l'injonction .....	360
A. La définition de l'effectivité .....	360
1. La remise en cause d'une conception réductrice de l'effectivité.	360
2. L'adoption d'une conception plus large de l'effectivité fondée sur son origine étymologique .....	364
<b>Conclusion.</b> .....	<b>365</b>
B. La qualité de la norme de référence comme condition de l'injonction .....	365
1. L'exigence d'une règle de droit susceptible de faire l'objet d'une mesure d'exécution .....	366
a. Une mesure d'exécution doit être possible .....	366
b. Une mesure d'exécution doit être nécessaire .....	366
2. La prise en compte des caractères intrinsèques de la règle de droit servant de référence à l'injonction .....	367
<b>Conclusion.</b> .....	<b>375</b>
II. Les domaines de l'injonction .....	375
A. Le rôle de l'injonction dans l'effectivité des droits et des libertés .	375
1. L'effectivité, condition inhérente à l'exercice d'un droit ou d'une liberté .....	375
2. L'essor de l'injonction dans les domaines où est en cause l'exercice des droits et des libertés .....	378
B. La distinction des injonctions de procédure et des injonctions de fond .....	384
<b>Conclusion de la Section I.</b> .....	<b>389</b>

<b>Section II. La réalisation de l'effectivité du droit par l'injonction</b> .....	<b>389</b>
I. La détermination des conséquences pratiques de l'application de la règle de droit à une situation donnée .....	390
A. L'injonction, mesure individuelle .....	391
1. L'injonction dans l'ancien droit .....	392
2. Justifications du caractère nécessairement individuel de l'injonction ..	393
B. L'injonction, mesure concrète .....	396
1. Le caractère abstrait du recours pour excès de pouvoir .....	396
2. Illustrations du caractère concret des injonctions : l'exemple des injonctions prononcées par le juge dans le cadre d'un contentieux de l'excès de pouvoir .....	398
II. L'application adéquate de la règle de droit à une situation donnée ...	406
A. L'injonction, mesure pondérée .....	406
B. Spécificités des suites de l'injonction .....	418
1. L'exigence d'une exécution de bonne foi de l'injonction .....	418
2. Les effets dans le temps de l'injonction .....	423
a. Le caractère provisoire de l'injonction .....	424
b. L'adéquation de la durée de l'injonction à l'exécution de la règle de droit .....	432
<b>Conclusion du Chapitre II</b> .....	<b>434</b>
<b>Conclusion du Titre II</b> .....	<b>435</b>
<b>Conclusion de la Première partie</b> .....	<b>437</b>
<b>SECONDE PARTIE. PORTÉE DE LA NOTION D'INJONCTION</b> ....	<b>441</b>
<b>TITRE I. UN RÉGIME JURIDIQUE ORIGINAL</b> .....	<b>445</b>
CHAPITRE I. LA NATURE JURIDIQUE DUALE DE L'INJONCTION .....	447
<b>Section I. Dualité de l'injonction dans ses origines</b> .....	<b>448</b>
I. Définition de <i>l'imperium</i> .....	449
<b>Conclusion</b> .....	<b>453</b>
II. Les diverses applications de <i>l'imperium</i> en droit positif .....	454
<b>Conclusion</b> .....	<b>459</b>
<b>Conclusion de la Section</b> .....	<b>460</b>
<b>Section II. Dualité de l'injonction par ses titulaires</b> .....	<b>460</b>
I. L'injonction est un pouvoir du juge :	
l'injonction est un acte juridictionnel .....	461
A. L'injonction et le critère organique de l'acte juridictionnel .....	463
1. Un critère nécessaire pour qualifier l'injonction du juge .....	463
2. Un critère non suffisant pour qualifier l'injonction prise par le juge ..	470
B. L'injonction et le critère matériel de l'acte juridictionnel .....	474

1. Explication du principe de prohibition des injonctions par « les données intrinsèques » de l'exercice de la fonction juridictionnelle .....	475
2. Remise en cause de cette thèse .....	477
<b>Conclusion.</b> .....	<b>490</b>
II. L'injonction est un pouvoir de l'administration : l'injonction est un acte administratif .....	490
A. L'injonction et le critère organique de l'acte administratif .....	491
B. L'injonction et le critère matériel de l'acte administratif .....	497
1. Définition de la fonction administrative .....	498
a. Le point de vue de la doctrine .....	498
b. Le point de vue de la jurisprudence .....	503
2. Le rattachement de l'injonction à la fonction administrative. . . .	510
<b>Conclusion du Chapitre.</b> .....	<b>518</b>
CHAPITRE II. LES RÈGLES COMMUNES AUX INJONCTIONS ADMINISTRATIVE ET JURIDICTIONNELLE. . . . .	521
<b>Section I. Les limites de l'injonction</b> .....	<b>522</b>
I. Les limites de l'injonction résultant du principe de séparation des pouvoirs. . . . .	524
A. Les limites au pouvoir d'injonction dans les rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif .....	525
1. Le principe: la prohibition de l'injonction dans les rapports entre les pouvoirs législatif et exécutif .....	525
a. La prohibition des injonctions du Gouvernement au législateur ..	526
b. La prohibition des injonctions du législateur au Gouvernement ..	528
2. Une limite au principe: la reconnaissance d'un certain pouvoir d'injonction du législateur au Gouvernement. . . . .	531
B. Les limites au pouvoir d'injonction dans les rapports entre les pouvoirs législatif et exécutif et le pouvoir judiciaire. . . . .	542
1. Les limites au pouvoir d'injonction résultant de l'indépendance du juge .....	543
2. Les limites au pouvoir d'injonction résultant de la fonction juridictionnelle .....	545
a. Pour les juridictions ordinaires .....	546
b. Pour le juge constitutionnel: le pouvoir d'adresser des injonctions au législateur? .....	551
i. Les obstacles au pouvoir d'injonction du Conseil constitutionnel	552
ii. Les arguments en faveur de la reconnaissance d'un pouvoir d'injonction au Conseil constitutionnel .....	559
<b>Conclusion.</b> .....	<b>567</b>

II. Les limites de l'injonction résultant du principe de séparation des autorités administrative et judiciaire . . . . .	567
A. Le principe de répartition des compétences juridictionnelles : limite au pouvoir d'injonction du juge à l'égard de l'administration . . .	569
1. Les conséquences du pouvoir d'injonction des juges administratif et judiciaire sur la réparation des compétences juridictionnelles . . .	570
a. Le principe . . . . .	570
b. Les dérogations au principe . . . . .	573
2. Les conséquences de la répartition des compétences juridictionnelles sur la mise en œuvre du pouvoir d'injonction à l'égard de l'administration . . . . .	582
B. Le principe de séparation du juge administratif et de l'administration active : limite au pouvoir d'injonction du juge administratif à l'égard de l'administration . . . . .	586
1. La distinction du principe de séparation du juge administratif et de l'administration et du principe de prohibition des injonctions à l'administration . . . . .	587
2. La permanence du principe de séparation du juge administratif et de l'administration : une limite au pouvoir d'injonction du juge administratif . . . . .	594
a. Application audacieuse du pouvoir d'injonction du juge administratif . . . . .	595
b. Application prudente du pouvoir d'injonction du juge administratif . . . . .	597
<b>Conclusion de la Section . . . . .</b>	<b>622</b>
<b>Section II. Les garanties du pouvoir d'injonction . . . . .</b>	<b>625</b>
I. Les garanties relatives à la reconnaissance du pouvoir d'injonction . . . . .	625
A. Pour l'injonction administrative . . . . .	628
B. Pour l'injonction juridictionnelle . . . . .	636
II. Les garanties relatives à l'exercice du pouvoir d'injonction . . . . .	641
A. L'exigence de conclusions expresses à fin d'injonction . . . . .	642
1. Pour l'injonction administrative . . . . .	642
2. Pour l'injonction juridictionnelle . . . . .	644
B. L'exigence d'un intérêt pour agir pour celui qui sollicite l'injonction . . . . .	655
1. Pour l'injonction administrative . . . . .	656
2. Pour l'injonction juridictionnelle . . . . .	661
C. L'obligation de mettre en œuvre le pouvoir d'injonction lorsque la nécessité l'exige . . . . .	670
1. Pour l'injonction administrative . . . . .	670
2. Pour l'injonction juridictionnelle . . . . .	681



III. Les garanties relatives au prononcé de l'injonction . . . . .	686
A. Les garanties de procédure et de forme de l'injonction . . . . .	687
1. Le principe de la contradiction . . . . .	687
a. Pour l'injonction administrative. . . . .	688
b. Pour l'injonction juridictionnelle. . . . .	696
2. L'exigence de motivation de l'injonction . . . . .	698
a. Pour l'injonction administrative. . . . .	698
b. Pour l'injonction juridictionnelle . . . . .	702
B. Les garanties de fond . . . . .	703
1. La nécessité de l'injonction. . . . .	705
a. Pour l'injonction administrative. . . . .	705
b. Pour l'injonction juridictionnelle. . . . .	708
2. La proportionnalité de l'injonction . . . . .	714
a. Pour l'injonction administrative. . . . .	714
b. Pour l'injonction juridictionnelle . . . . .	718
<b>Conclusion de Section et de Chapitre. . . . .</b>	<b>722</b>
<b>Conclusion du Titre I. . . . .</b>	<b>724</b>
<b>TITRE II. UNE FONCTION JURIDICTIONNELLE MODIFIÉE. . . . .</b>	<b>727</b>
CHAPITRE I. L'ACCROISSEMENT DE LA FONCTION JURIDICTIONNELLE . . . . .	729
<b>Section I. L'accroissement interne</b>	
<b>de la fonction juridictionnelle: les évolutions dans l'office</b>	
<b>du juge administratif . . . . .</b>	<b>730</b>
I. Le dépassement de l'office du juge administratif. . . . .	730
A. Un juge qui maîtrise le temps . . . . .	730
1. Le temps, objet de l'injonction . . . . .	731
2. Le pouvoir d'injonction affecté par le temps . . . . .	733
B. Un juge de l'exécution . . . . .	739
1. L'exécution par l'injonction, par-delà et en dehors du cadre juridique de la loi de 1995 . . . . .	739
2. L'exécution indépendamment de l'exercice du pouvoir d'injonction . . . . .	744
<b>Conclusion. . . . .</b>	<b>748</b>
II. Le déploiement de la <i>jurisdictio</i> du juge administratif. . . . .	749
A. Un juge plus pédagogue. . . . .	749
1. Le recul de l' <i>imperatoria brevitatis</i> du juge administratif. . . . .	750
2. L'évolution dans les rapports entre le juge et la règle de droit . . . . .	753
B. Un juge régulateur . . . . .	755
1. La technique du bilan, modalité d'exercice du pouvoir d'injonction . . . . .	755
a. La détermination des effets de la décision de justice au regard de l'intérêt général apprécié par le juge . . . . .	756

b. L'appréciation du critère de l'intérêt général au moyen de la technique du bilan .....	759
2. Les conséquences sur la <i>jurisdictio</i> .....	761
<b>Conclusion de la Section</b> .....	<b>762</b>
<b>Section II. L'accroissement externe de la fonction juridictionnelle : le développement de l'injonction juridictionnelle au détriment de l'injonction administrative.</b> .....	<b>764</b>
I. Le pouvoir d'injonction du juge : facteur de judiciarisation du droit ...	765
A. L'attrait du juge .....	766
B. L'exercice de compétences concurrentes .....	770
1. La multiplication des saisines directes du juge pour trancher un litige relatif à la régulation d'une activité sectorielle .....	771
2. L'approfondissement du contrôle juridictionnel sur les actes du régulateur .....	774
II. Le pouvoir d'injonction du juge, facteur de coopération entre les juridictions et les autorités administratives de régulation .....	776
<b>Conclusion du Chapitre I.</b> .....	<b>779</b>
CHAPITRE II. L'ALTÉRATION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF ? .....	783
<b>Section I. Spécificité du contentieux de l'injonction ?</b> .....	<b>784</b>
I. L'existence d'un contentieux de l'injonction juridictionnelle .....	784
A. La contestation devant le juge administratif de l'injonction prise par le juge de première instance .....	784
1. L'ouverture des voies de recours contre l'intégralité des jugements assortis d'une injonction .....	785
2. La possibilité d'exercer ces voies de recours contre l'injonction seule .....	787
B. Les conséquences de l'annulation de l'injonction par le juge supérieur .....	792
1. Les conséquences de l'annulation de l'injonction seule sur l'appréciation de la notion de « <i>partie perdante</i> » au sens de l'article L. 761-1 du CJA. ....	792
2. Les conséquences de l'annulation de l'injonction sur la responsabilité de l'État du fait de la fonction juridictionnelle .....	795
II. Les caractéristiques du contentieux de l'injonction .....	799
A. Le contrôle d'appel sur les injonctions prises par le juge de première instance .....	799
1. Les pouvoirs du juge d'appel .....	799
2. L'étendue du contrôle de l'appel .....	801
B. Le contrôle de cassation sur les injonctions prises par le juge inférieur .....	802
<b>Conclusion.</b> .....	<b>806</b>
<b>Section II. Modification de la structure du contentieux administratif? ...</b>	<b>807</b>

<i>Table des matières</i>	917
I. Les conséquences de l'injonction sur le caractère objectif du recours pour excès de pouvoir	807
A. Le caractère objectif de l'injonction	810
1. Les conditions d'exercice du pouvoir d'injonction	810
a. L'exigence d'une demande d'injonction émanant du requérant	810
b. La prise en compte par le juge des circonstances postérieures à l'annulation	813
2. Le résultat de l'injonction	816
B. L'injonction renforce le caractère objectif du recours pour excès de pouvoir	818
II. Les conséquences de l'injonction sur la classification des recours contentieux	823
A. Permanence de la distinction des recours contentieux	825
B. Pertinence des critères de classification des recours contentieux	830
<b><i>Conclusion du Chapitre II et du Titre II</i></b>	<b>835</b>
CONCLUSION GÉNÉRALE	837
BIBLIOGRAPHIE	841
Ouvrages généraux et spéciaux	841
Thèses et mémoires	850
Articles et contributions	856
Conclusions des commissaires du gouvernement	888
Notes et commentaires de jurisprudence	892
INDEX	899
TABLE DES MATIÈRES	907